

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 21531 Numéro SIREN : 798 455 358 Nom ou dénomination : 5ème AVENUE

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2022 sous le numéro de dépôt 46

5^{ème} AVENUE

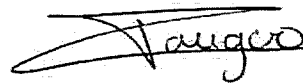
Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 18, rue Le Bua – 75020 PARIS

RCS PARIS 798 455 358

BILAN AU 31 décembre 2021

*Pour copie certifiée conforme
Le Président*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tauger', is written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																																
Adresse de l'entreprise 18 RUE LE BUA										75020 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 12																						
Numéro SIRET*										7	9	8	4	5	5	3	5	8	0	0	0	1	9	Néant ☐ *																		
																				Exercice N clos le, 13 11 22 02 21										N-1 13 11 22 02 20												
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																				
	Frais de développement *										CX											CQ																				
	Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																				
	Fonds commercial (1)										AH	22 000										AI	22 000										22 000									
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																				
	Terrains										AN											AO																				
	Constructions										AP											AQ																				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	111 043										AS	110 318										725 725									
	Autres immobilisations corporelles										AT	120 518										AU	87 289										33 228 44 065									
	Immobilisations en cours										AV											AW																				
	Avances et acomptes										AX											AY																				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																				
	Autres participations										CU											CV																				
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																				
	Autres titres immobilisés										BD											BE																				
	Prêts										BF											BG																				
	Autres immobilisations financières*										BH	64 950										BI	64 950										64 950									
TOTAL (II)										BJ	318 510										BK	197 607										120 903 131 740										
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																				
	En cours de production de biens										BN											BO																				
	En cours de production de services										BP											BQ																				
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																				
	Marchandises										BT											BU																				
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV	666										BW	666																			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	167 873										BY	167 873										316 249									
	Autres créances (3)										BZ	20 084										CA	20 084										21 153									
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD	133 463										CE	133 463										133 463									
	Disponibilités										CF	23 118										CG	23 118										111 779									
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*										CH	2 397										CI	2 397										1 930									
	TOTAL (III)										CJ	347 601										CK	347 601										584 574									
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																															
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																															
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	666 111										1A	197 607										468 504 716 314									
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	64 950										(3) Part à plus d'un an : CR											
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :												

* Des données distinctes concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Dossier N° SEMÉAV en Euros.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50...000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	238 874	425 049
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(60 845)	(36 175)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	233 029	443 874
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	242	164
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	420	420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 726	61 699
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 087	210 157
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	235 475	272 441
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	468 504	716 314
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	235 475	272 441
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	242	164

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE Néant *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	1 089 752	FH		FI	1 089 752	1 021 977	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 089 752	FK		FL	1 089 752	1 021 977	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP		91 403	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	55	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 089 753	1 113 435	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		(295)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	199 392	209 112	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	24 238	12 383	
	Salaires et traitements*						FY	696 493	710 758	
	Charges sociales (10)						FZ	221 312	198 130	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 836	19 387
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	0	322	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 152 271	1 149 796	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(62 518)	(36 361)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		258	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 813		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 813	258	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	17	72	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	17	72	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 796	186		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(60 722)	(36 175)		

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	123		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	123		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(123)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 091 566	1 113 692	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 152 411	1 149 867	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(60 845)	(36 175)	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	78		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1		91 403	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
Charges exceptionnelles											Produits exceptionnels		
AMENDES ET PENALITES									45				
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS									78				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
	TIERS									78			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	110 318	QA		QB		QC	110 318
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	54 547	QE	9 642	QF		QG	64 189
immobilisations	Matériel de transport	QH	19 867	QI	936	QJ		QK	20 804
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 038	QM	258	QN		QO	2 297
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	186 771	QV	10 836	QW		QX	197 607
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	186 771	QP	10 836	QQ		QR	197 607

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

RENVOS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

Personnel et comptes rattachés

8C

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

VZ

RENVOS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 5EMEAV en Euros.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le :												
												3 1 1 2 2 0 2 1												
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés													WA										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	78			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE				WB									
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG	238			XE	316								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				XW	45								
	Amendes et pénalités			WJ	45			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ													
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7										
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				K7								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										I8										
				- imposées au taux de 0 %										ZN										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										- Plus-values nettes à court terme			WN										
										- Plus-values soumises au régime des fusions			WO											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XR	3 129										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW				WQ							
									Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8												
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3											
										TOTAL I			WR	3 490										
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *													WS	60 845										
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)													WT											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV										
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WH										
				- imposées aux taux de 19 %										WP										
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW										
				- imputées sur les déficits antérieurs										XB										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6											
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ											
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							2A				XA										
			Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY											
	Majoration d'amortissement *												XD											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)			K9				Entreprises nouvelles 44 sexies			L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)			L5				XF	
									Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)			K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)			PA					
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)			OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			IF				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)			XC							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)			PB				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)													XS	2 476										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI				XG							
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			XH	63 321										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			{			bénéfice (I moins II)			XI				ZL											
						déficit (II moins I)						XJ		59 831										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												XL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN			XO	59 831											

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

31/12/2021

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	36 007
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	36 007
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	59 831
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	95 838
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	47 303
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
EFFORT CONSTRUCTION	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE															Néant ☐ *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	425 049		AFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB																
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(36 175)			Dividendes		ZE	150 000															
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions	ZF																	
						Report à nouveau	ZG	238 874																
	TOTAL I	OF	388 874			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	388 874																
RENSEIGNEMENTS DIVERS																								
Exercice N :															Exercice N-1 :									
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)										J7			)	YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier													YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus													YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance													YT	31 394		27 790							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8			)	XQ	138 084		141 937						
	- Personnel extérieur à l'entreprise													YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)													SS	15 347		17 938							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages													YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES			)	ST	14 568		21 447						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052													ZJ	199 392		209 112							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE													YW	4 329									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés										ZS			)	9Z	19 909		12 383						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052													YX	24 238		12 383							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)													YY	217 950		204 935							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations													YZ	45 218		41 081							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*													OB	674 046									
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *													OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *													ZK			%		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *										XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice													RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI													RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.										JA			Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL			
													Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.										JD			Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO			
													Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH			N° SIRET de la société mère du groupe				JJ						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⁽¹⁰⁾			
⁽⁷⁾		⁽⁸⁾	⁽⁹⁾	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	⁽¹¹⁾
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⁽⁹⁾)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⁽¹⁰⁾)						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾)						
		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	(à préciser) au titre de :				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 5EME AVENUE					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2021			et clos le : 31/12/2021		Durée en nombre de mois	
					1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :					YP	27
dont apprentis					YF	
dont handicapés					YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	1 089 752
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges					OT	
TOTAL 1					OX	1 089 752
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	
Subventions d'exploitation reçues					OF	
Variation positive des stocks					OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée					OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT	
TOTAL 2					OM	1
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats					ON	
Variation négative des stocks					OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	69 492
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OY	
TOTAL 3					OJ	69 493
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	1 020 260
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	1 020 260
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	1 089 752	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX	
Période de référence			GY	01/01/2021	GZ	31/12/2021
Date de cessation					HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 7 9 8 4 5 5 3 5 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 5EME AVENUE

ADRESSE (voie) 18 RUE LE BUA

CODE POSTAL 75020 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FAUGOO Prénom(s) KEVIN

Nom marital % de détention 70.00 Nb de parts ou actions 350

Naissance : Date 030389 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 10 Voie RUE DES RIEUX

Code postal 94120 Commune FONTENAY SOUS BOIS Pays

Titre (2) M Nom patronymique FAUGOO Prénom(s) SATYA PRAKASH

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 221251 N° Département 99 Commune Pays

Adresse : N° 41 Voie RUE MARCEL SEMBAT

Code postal 93350 Commune LE BOURGET Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 7 9 8 4 5 5 3 5 8 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 5EME AVENUE

ADRESSE (voie) 18 RUE LE BUA

CODE POSTAL 75020 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GUILLOTTE Prénom(s) XAVIER

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 050766 N° Département 50 Commune VALOGNES Pays

Adresse : N° 18 Voie RUE DU PETIT MESNIL

Code postal 10100 Commune ST HILAIRE / ROMILLY Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

79845535800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 5EME AVENUE

ADRESSE (voie)

18 RUE LE BUA

CODE POSTAL

75020

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

5^{ème} AVENUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 18, rue Le Bua – 75020 PARIS

RCS PARIS 798 455 358

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 30 juin 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice 2021

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition de son Président, décide :

d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit (60.845) euros, en totalité au report à nouveau dont le solde passerait de 238.874 euros à 178.389 euros .

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ainsi que le montant de l'abattement prévu par l'article 158-3 du C.G.I. correspondant ont été les suivants :

EXERCICES CONCERNES	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT
Exercice clos le 31 décembre 2018	200.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2019	150.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2020	150.000 €	40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

